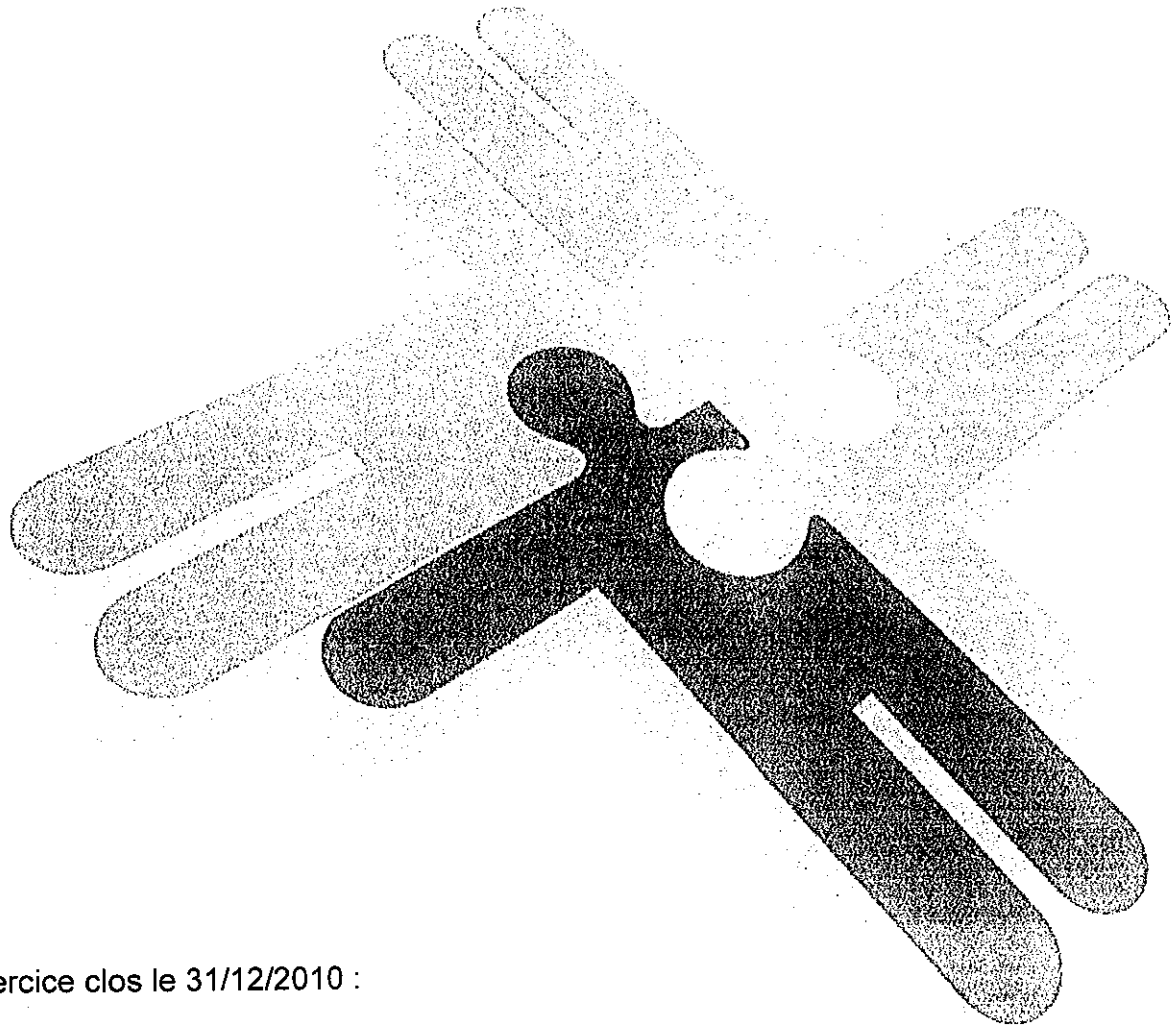


ASSOCIATION ESPACE

40 RUE PERIER
45200 MONTARGIS



Exercice clos le 31/12/2010 :

- Rapport général
- Rapport spécial

SAS FICOGEC

Expertise comptable – Commissariat aux comptes

8 Place de la Liberté 45 110 Châteauneuf sur Loire

☎ 02 38 58 59 89

☎ 02 38 58 95 47

✉ direction@ficozec.fr



**Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes**

Mesdames Messieurs les Membres de
L'association ESPACE
40, rue Périer
45200 MONTARGIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association ESPACE tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les Membres du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, aux regards des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE L'OPINION :

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous nous sommes assurés par sondage que les subventions étaient correctement rattachées à l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Châteauneuf sur Loire,
Le 13 avril 2011

Pour la SAS FICOGEC
Commissaire aux comptes


Le Président

8 Place de la Liberté
45110 CHATEAUNEUF S/LOIRE

☎ 02.38.58.59.89.
☎ 02.38.58.95.47.
✉ direction@ficogec.fr

R.C.S. Orléans B 343 810 412
SAS au capital de 40 160 Euros

Siret 343 810 412 000 19 APE : 6920Z
N° intracommunautaire FR81343810412 00019

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 642	1 925	717	1 587
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	2 636	2 636		
Autres immobilisations corporelles	183 803	121 634	62 168	93 797
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts			3 350	3 350
Autres immobilisations financières	3 350			
ACTIF IMMOBILISE	192 431	126 196	66 235	98 144
Stocks				800
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises			930	
Avances et acomptes versés sur comman	930			
Créances			17 352	1 650
Usagers et comptes rattachés	17 352			
Autres créances	89 029		89 029	124 561
Divers			255	255
Valeurs mobilières de placement	255			
Instruments de trésorerie			147 523	61 008
Disponibilités	147 523			
Charges constatées d'avance	5 361		5 361	125
ACTIF CIRCULANT	260 450		260 450	188 409
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	452 881	126 196	326 685	287 134



Bilan

	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	8 292	8 292
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles	61 650	61 650
Réserves réglementées		
Autres réserves	177 963	110 027
Report à nouveau	-115 161	-82 075
RESULTAT DE L'EXERCICE	23 025	23 025
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	161 039	123 947
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		6 797
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		6 797
Provisions pour risques	49 000	
Provisions pour charges	21 615	36 561
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	70 615	36 561
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	28 986	7 239
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 015	110 590
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	95 001	117 829
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	326 685	287 134



Compte de résultat

	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	29 064	11,87	20 773	8,81	8 291	39,91
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée					821	0,38
Subventions d'exploitation	215 874	88,13	215 053	91,19	17 070	86,19
Reprises et Transferts de charge	36 875	15,05	19 805	8,40		
Cotisations					-23 831	-4,98
Autres produits	455 107	185,80	478 938	203,09		
Produits d'exploitation	736 920	300,86	734 569	311,49	2 351	0,32
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières					1 601	-200,00
Variation de stock de matières premières	800	0,33	-800	-0,34	21 995	14,27
Autres achats non stockés et charges exte	176 136	71,91	154 140	65,36	-5 192	-15,45
Impôts et taxes	28 421	11,60	33 613	14,25	-36 676	-10,95
Salaires et Traitements	298 377	121,82	335 053	142,08	-15 179	-10,97
Charges sociales	123 245	50,32	138 424	58,70	35 233	75,00
Amortissements et provisions	82 212	33,56	46 979	19,92	-96	-94,60
Autres charges	5		101	0,04		
Charges d'exploitation	709 197	289,54	707 510	300,01	1 687	0,24
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	27 723	11,02	27 059	11,47	664	2,46
Opérations faites en commun					-682	-53,09
Produits financiers	602	0,25	1 284	0,54	-290	-100,00
Charges financières			290	0,12		
Résultat financier	602	0,25	994	0,42	-392	-39,40
RÉSULTAT COURANT	28 325	11,33	28 053	11,89	272	0,97
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	28 325	11,56	28 053	11,90	272	0,97



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :
ESPACE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010, dont le total est de 326 685 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 28 325 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/03/2011 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2010 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.



Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnelles

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				2 642
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 642			2 642
Immobilisations incorporelles	2 642			
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 636			2 636
- Installations générales, agencements aménagements divers	41 193			41 193
- Matériel de transport	99 003		11 090	87 913
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 697			54 697
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	197 529		11 090	186 439
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	3 350	165	165	3 350
- Prêts et autres immobilisations financières	3 350	165	165	3 350
Immobilisations financières	3 350	165	165	3 350
ACTIF IMMOBILISE	203 521	165	11 255	192 431



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant			165	165
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			165	165
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		11 090	165	11 255
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		11 090	165	11 255



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 055	870		1 925
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				1 925
Immobilisations incorporelles	1 055	870		
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 636			2 636
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 863	4 702		20 565
- Matériel de transport	45 833	19 850	11 090	54 593
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 400	7 077		46 477
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	103 732	31 629	11 090	124 270
ACTIF IMMOBILISE	104 787	32 499	11 090	126 196



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 115 092 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 350		3 350
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 352	17 352	
Autres	89 029	89 029	
Charges constatées d'avance	5 361	5 361	
Total	115 092	111 742	3 350
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	4 125
Divers - produits à recevoir	11 933
Total	16 058



Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		49 000			49 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	36 561	713	15 660		21 615
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	36 561	49 713	15 660		70 615
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		49 713	15 660		
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 95 002 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	28 986	28 986		
Dettes fiscales et sociales	66 015	66 015		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	95 002	95 002		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	11 955
Dettes provis. pr congés à payer	18 701
Charges sociales s/congés à payer	9 815
Taxe sur les salaires	2 059
Taxe sur la formation	1 456
Total	43 985



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation
Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 361		
Total	5 361		





FICOGEC

Société Fiduciaire de Conseil en Gestion et d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes d'Orléans

**Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes**

Mesdames Messieurs les Membres de
L'association ESPACE
40, rue Périer
45200 MONTARGIS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010**

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R. 314-59 du code de l'action sociale et des familles, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

8 Place de la Liberté
45110 CHATEAUNEUF S/LOIRE

☎ 02.38.58.59.89.
☎ 02.38.58.95.47.
✉ direction@ficogec.fr

R.C.S. Orléans B 343 810 412
SAS au capital de 40 160 Euros

Siret 343 810 412 000 19 APE : 6920Z
N° intracommunautaire FR81343810412 00019

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé de la convention suivante, mentionnée à l'article L. 612-5 du code de commerce complété par l'article L 313-25 du code de l'action sociale et des familles, qui a été passée au cours de l'exercice écoulé :

Madame CLERC Anne, directrice de l'association, a perçu au titre de l'exercice écoulé une rémunération brute de 60 101,38 euros incluant 2 880 euros d'avantage en nature pour l'utilisation d'un véhicule mis à sa disposition.

A Châteauneuf sur Loire
Le 13 avril 2011

Pour la SAS FICOGEC
Commissaire aux comptes

Le Président



8 Place de la Liberté
45110 CHATEAUNEUF S/LOIRE

☎ 02.38.58.59.89.
☎ 02.38.58.95.47.
✉ direction@ficogec.fr

R.C.S. Orléans B 343 810 412
SAS s.a capital de 40 160 Euros

Siret 343 810 412 000 19 APE : 6920Z
N° intracommunautaire FR81343810412 00C19